

Présentation de l'Association

« Académie suisse de la magistrature »

L'Association « Académie suisse de la magistrature » a été fondée en juin 2007 par l'ensemble des Facultés de droit des Universités suisses, la Fondation pour la formation continue des juges suisses et l'Association suisse des magistrats de l'ordre judiciaire. Elle est présidée par Mme la Juge Eleonora Lichti Aschwanden, Cour suprême du canton de Zurich.



Sa direction est constituée par une représentation paritaire des Facultés de droit et de la magistrature et compte onze membres :

- Myriam Grütter, Juge d'appel à la Cour suprême du canton de Berne (Présidente)
- Alexandra Jungo, Prof. Dr, Faculté de droit de l'Université de Fribourg (Vice-présidente)
- Nadja Capus, Prof. Dr, Faculté de droit de l'Université de Neuchâtel
- Lorenz Droese, Prof. Dr, Faculté de droit de l'Université de Zurich
- Anne-Sylvie Dupont, Prof. Dr, Facultés de droit de Genève et de Neuchâtel
- Katia Elkaim, Juge au Tribunal cantonal de Vaud
- Sonia Giamboni, Juge au Tribunal d'appel du canton du Tessin
- Thomas Stadelmann, Juge fédéral à Lausanne
- Marc Sugnaux, Juge au Tribunal cantonal de Fribourg
- Sophie Thorens-Aladjem, Juge au Tribunal de première instance du canton de Genève
- Judith Wytttenbach, Prof. Dr, Faculté de droit de l'Université de Berne

L'assemblée générale est l'organe supérieur de l'Académie suisse de la Magistrature et se réunit au moins une fois par année.

- Eleonora Lichti Aschwanden, Juge à la Cour suprême du canton de Zurich (Présidente)